FONDS MUNICIPAL VERT
GREEN MUNICIPAL FUND

Ce document fait partie de Comprendre l'efficacité énergétique – Guide pour les fournisseurs de logements abordables.

Cliquez ici pour accéder au guide complet.

Efficacité énergétique pour les fournisseurs de logements abordables: 6 étapes faciles pour lancer votre projet d'efficacité énergétique

Les rénovations énergétiques permettent d'atteindre une haute performance énergétique dans un bâtiment. Elles peuvent rendre les logements plus confortables pour les résidents, réduire les coûts opérationnels et constituent un outil essentiel pour réduire l'empreinte environnementale du secteur du logement.

Si votre organisation envisage un projet de rénovation énergétique, voici quelques considérations sur les étapes initiales à suivre pour vous aider à démarrer.

Première étape

Désignez un membre du personnel pour mener le projet. Celui-ci sera la personne-ressource qui verra à ce que le projet avance rondement. Désignez également un membre du conseil d'administration qui agira comme champion du projet et pour tenir le CA au courant de l'évolution du projet.

Deuxième étape

Communiquez avec un accompagnateur régional en énergie afin d'obtenir une évaluation énergétique virtuelle gratuite.

Troisième étape

Déterminez les aspects les plus importants pour l'organisation et l'immeuble, et ceux qui offrent les meilleures possibilités d'efficacité énergétique. Communiquez avec l'équipe de gestion, les occupants et le responsable du bâtiment afin de cibler les aspects pertinents.

Quatrième étape

Obtenez des fonds pour démarrer votre projet. L'initiative Logement abordable durable (LAD) fournit une liste de bailleurs de fonds conçu pour simplifier votre recherche de sources de financement.

Cinquième étape

Établissez les données de référence en matière de rendement énergétique. Examinez l'état actuel du bâtiment, les coûts de l'énergie et de l'entretien et les effets sur les occupants.

Sixième étape

Établissez des objectifs de rendement énergétique et environnemental en consultant un expert-conseil en énergie. Les experts-conseils en énergie sont les organismes de services autorisés et les conseillers en efficacité énergétique inscrits de RNCan, les ingénieurs et les architectes ayant les désignations professionnelles de gestionnaire de l'énergie certifié (CEM), professionnel certifié en mesurage et vérification (CMVP) ou auditeur énergétique certifié (AÉC).